



Retrait agrément assistante maternelle

Par **Nelly_23**, le **21/12/2009** à **10:29**

Bonjour,

Notre fille de 16 mois est gardée par une assistante maternelle dont l'agrément vient d'être retiré par le Conseil Général.

Elle est passée en commission paritaire lundi 14/12/09 et nous avons été notifiés par LRAR le 19/12/09 avec retrait au 18/12/09.

Nous la soutenons totalement dans cette épreuve.

Quels sont nos recours contre cette décision en tant que parents ?

Merci de votre réponse !

Cordialement.